



Manifeste IFLA pour les bibliothèques numériques

Comblent le fossé numérique : rendre l'héritage culturel et scientifique accessible à tous

Le fossé numérique est un fossé d'information

Comblent le fossé numérique est un élément essentiel de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire des Nations Unies. L'accès à l'information et les moyens de communication contribuent à la santé et à l'éducation autant qu'au développement culturel et économique.

La dissémination de l'information permet aux citoyens de bénéficier d'une éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie. L'information sur les réalisations mondiales permet à chacun de participer de façon constructive au développement de leur propre environnement social.

Un accès équitable à l'héritage culturel et scientifique de l'humanité est le droit de tout individu et promeut l'avancement de la connaissance et la compréhension de la richesse et de la diversité du monde, non seulement pour la génération actuelle, mais aussi pour les générations futures.

Les bibliothèques sont des instruments essentiels pour développer la paix et les valeurs humaines. Les bibliothèques sont maintenant numériques et leurs services numériques ouvrent un univers de savoir et d'information, reliant les cultures au delà des frontières géographiques et sociales.

Les bibliothèques numériques

Une bibliothèque numérique est une collection en ligne d'objets numérisés, de grande qualité, qui est créée, rassemblée, gérée selon des principes internationalement reconnus pour le développement des collections et rendues accessible d'une manière cohérente et permanente, aidée par des services nécessaires à la recherche et à l'exploitation de ses ressources.

Une bibliothèque numérique fait partie des services d'une bibliothèque utilisant les technologies nouvelles pour donner accès aux collections numériques. Dans une bibliothèque numérique, les collections sont créées, gérées, et rendues accessibles de façon à ce qu'elles soient immédiatement et économiquement disponibles pour une communauté ou un groupe de communautés.

Une bibliothèque numérique qui collabore permet à des bibliothèques publiques et de recherche de former un réseau d'information numérique en réponse aux besoins de la société de l'information. Les systèmes de tous les partenaires d'une bibliothèque numérique en collaboration doivent pouvoir communiquer entre eux.

Une bibliothèque numérique est complémentaire des archives numériques et des initiatives pour la préservation des ressources d'information.

Mission et objectifs

La mission d'une bibliothèque numérique est de fournir un accès direct aux ressources d'information, numériques et analogiques, d'une manière structurée et autoritaire de façon à lier la technologie de l'information, l'éducation et la culture dans un service de bibliothèque moderne.

Pour remplir cette mission les buts suivants doivent être atteints :

- Accepter la numérisation, l'accès et la préservation du patrimoine culturel et scientifique
- Fournir un accès de tous les utilisateurs aux ressources d'information rassemblées par les bibliothèques, tout en respectant les droits de la propriété intellectuelle
- Créer des systèmes de bibliothèques numériques communiquant entre eux pour favoriser les normes et l'accès,
- Soutenir le rôle pivot des bibliothèques et des services d'information pour la promotion des normes et des bonnes pratiques
- Attirer l'attention sur le besoin urgent d'assurer l'accès permanent aux documents numérisés,
- Rattacher les bibliothèques numériques aux réseaux rapides pour la recherche et le développement,
- Profiter de la convergence croissante des moyens de communication et des rôles institutionnels pour créer et disséminer les contenus numériques.

Création des contenus, accès et préservation

Construire une bibliothèque numérique demande des sources d'information au format numérique, soit d'origine soit numérisées.

Beaucoup de pays ont créé des programmes nationaux de numérisation et d'autres vont le faire, selon l'accord du Sommet mondial de la société de l'information. L'IFLA soutient et encourage les stratégies de numérisation nationales et internationales ainsi que les initiatives individuelles ou collectives. La numérisation permet la création de collections virtuelles accessibles sur tous les continents. La numérisation a aussi un rôle de préservation pour les documents originaux détériorés.

Les produits de la numérisation doivent aussi être préservés, comme les documents numérisés d'origine. Tous les projets de bibliothèque numérique doivent inclure des plans pour la préservation numérique par les autorités compétentes.

La bibliothèque numérique offre un environnement pour rassembler les collections, les services et les gens en soutien du cycle complet de la création, de la dissémination, de l'utilisation et de la préservation des données, de l'information et du savoir.

L'interopérabilité et la permanence sont des notions clés de la vision des bibliothèques numériques capables de communiquer entre elles. Les bibliothèques numériques qui se conforment aux standards et aux protocoles généralement acceptés améliorent la dissémination et l'accès au savoir mondial.

Mise en place du Manifeste

L'IFLA encourage les gouvernements locaux et nationaux et les organisations internationales à reconnaître l'importance stratégique des bibliothèques numériques et à soutenir activement leur développement. Une participation à de grands programmes de numérisation sert à rendre les ressources culturelles et scientifiques plus largement disponibles et à soutenir les initiatives en les rendant plus durables.

Une législation spécifique et un soutien financier des gouvernements nationaux et locaux sont nécessaires pour combler le fossé numérique et assurer un accès à long terme. Une stratégie à long terme doit viser à combler le fossé numérique et à renforcer le développement de l'éducation, de l'alphabétisation, de la culture – et par-dessus tout – à fournir un accès à l'information.

Comblé le fossé numérique implique aussi que les autorités appropriées agissent pour que la maîtrise de l'information soit incluse dans les programmes de l'éducation et qu'une attention particulière soit portée au fait que beaucoup d'informations importantes du passé ne sont pas numérisées.

L'IFLA encourage les bibliothèques à collaborer avec d'autres institutions culturelles et scientifiques pour fournir des ressources numériques riches et diverses afin de soutenir l'éducation et la recherche, le tourisme et les industries créatives.

Une consultation des détenteurs de droits et autres participants est essentielle. Les concepteurs et les réalisateurs de bibliothèques numériques doivent consulter les communautés indigènes, dont l'héritage culturel tangible et intangible doit être numérisé, pour s'assurer que leurs droits et leurs souhaits sont respectés. La mise en œuvre de la bibliothèque numérique doit aussi prévoir l'égalité d'accès à l'information en répondant aux besoins particuliers des aveugles et des handicapés visuels.

Les autorités doivent être conscientes que la planification de bibliothèques numériques à tous les niveaux (national, régional, local) doit respecter les conditions suivantes :

- Personnel formé,
- Bâtiments adaptés,
- Planification intégrée pour les bibliothèques et les archives
- Financement
- Définition des objectifs.

Des stratégies numériques nationales, recommandées par le Sommet mondial de la société de l'information, constituent une base solide pour planifier des bibliothèques numériques

Accepté par le Conseil d'administration

4 octobre 2011

Dernière mise à jour le 14 mars 2010

